

**1 Identification**

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** 77713 Urethane Bumper Stripper
- **Code du produit:** 77713
- **Emploi de la substance / de la préparation** Coating
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
SEM Products Inc.
1685 Overview Drive
Rock Hill, SC 29730
803 207 8225
- **Service chargé des renseignements:**
cust_care@semproducts.com : SEM Products, Inc. 1685 Overview Dr. Rock Hill, SC 29730 : phone 1-800-831-1122, M - TH 7am - 4pm EDT
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 GHS04 Flamme, Bouteille à gaz

Aérosols inflammables - catégorie 1

H222 Aérosol extrêmement inflammable.



GHS04 Bouteille à gaz

Gaz sous pression - gaz comprimé

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.



GHS08 Danger pour la santé

Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 1B H340 Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité - catégorie 1B

H350 Peut provoquer le cancer.



GHS07

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4

H302 Nocif en cas d'ingestion.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02

GHS04

GHS07

GHS08


Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement Danger
· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dichlorométhane

solvant naphta aliphatique léger (pétrole)

· Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

· Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Système de classification:
· NFPA ratings (scale 0 - 4)


Health = 0

Fire = 4

Reactivity = 3

· HMIS-ratings (scale 0 - 4)


Health = *1

Fire = 4

Reactivity = 3

3 Composition/information sur les ingrédients
· Caractérisation chimique: Mélanges
· Description:

Mélange: composé des substances indiquées ci-après.
pour cent en poids énumérés

· Composants dangereux:

75-09-2	dichlorométhane	60-100% w/w
---------	-----------------	-------------

(suite page 3)



Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

		(suite de la page 2)
68476-86-8	gaz de pétrole liquéfiés adoucis	10-30% w/w
67-63-0	propane-2-ol	≥5-<10% w/w
64742-89-8	solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	1-5% w/w
102-71-6	triéthanolamine	≥0,1-≤1% w/w

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.



Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

(suite de la page 3)

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

75-09-2 dichlorométhane

EL (Canada) Valeur à long terme: 25 ppm
IARC 2A

EV (Canada) Valeur à long terme: 175 mg/m³, 50 ppm

67-63-0 propane-2-ol

EL (Canada) Valeur momentanée: 400 ppm
Valeur à long terme: 200 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 400 ppm
Valeur à long terme: 200 ppm

102-71-6 triéthanolamine

EL (Canada) Valeur à long terme: 5 mg/m³

EV (Canada) Valeur à long terme: 3,1 mg/m³, 0,5 ppm

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.

(suite page 5)

**Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper**

(suite de la page 4)

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques**· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.**· Changement d'état****Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 40 °C**· Point d'éclair** -103 °C**· Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.**· Température d'inflammation:** 425 °C**· Température de décomposition:** Non déterminé.**· Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)



Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

(suite de la page 5)

· Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	1,9 Vol % 22 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	453 hPa
· Densité à 20 °C: · Densité relative · Densité de vapeur: · Taux d'évaporation:	1,0008 g/cm ³ Non déterminé. Non déterminé. Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques: Teneur en VOC:	100,0 % 28,00 % 611,6 g/l / 5,10 lb/gl
Teneur en substances solides: · Autres informations	0,0 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

75-09-2 dichlorométhane

Oral	LD50	1.600 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	88 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.

(suite page 7)

CF



Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

(suite de la page 6)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Le produit peut causer des dommages héréditaires.

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

75-09-2	dichlorométhane	2A
67-63-0	propane-2-ol	3
102-71-6	triéthanolamine	3

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

75-09-2	dichlorométhane	R
---------	-----------------	---

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 1B, Cancérogénicité - catégorie 1B

12 Données écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, TMD, IMDG, IATA** UN1950

(suite page 8)

CF



Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

(suite de la page 7)

· Désignation officielle de transport de l'ONU
 · DOT AÉROSOLS, inflammable
 · TMD 1950 AÉROSOLS
 · IMDG AEROSOLS
 · IATA AEROSOLS, inflammable

· Classe(s) de danger pour le transport

· DOT



· Class 2.1
 · Label 2.1
 · TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



· Classe 2 5F Gaz.
 · Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



· Class 2.1
 · Label 2.1

· Groupe d'emballage

· DOT, TMD, IMDG, IATA néant

· Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.
 · No EMS: F-D,S-U
 · Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.
 SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
 Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
 Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear
 of living quarters.
 SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
 Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1
 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity
 above 1 litre: Segregation as for the appropriate
 subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS:
 Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

(suite page 9)



Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

(suite de la page 8)

- | | |
|--|---|
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport: | |
| · DOT | |
| · Quantity limitations | On passenger aircraft/rail: 75 kg
On cargo aircraft only: 150 kg |
| · TMD | |
| · Quantités limitées (LQ) | 1L |
| · Quantités exceptées (EQ) | Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée |
| · Catégorie de transport | 2 |
| · Code de restriction en tunnels | D |
| · IMDG | |
| · Limited quantities (LQ) | 1L |
| · Excepted quantities (EQ) | Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity |
| · "Règlement type" de l'ONU: | UN 1950 AÉROSOLS, 2.1 |

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Sara

· Section 355 (extremely hazardous substances):

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Specific toxic chemical listings):

75-09-2 dichlorométhane

67-63-0 propane-2-ol

· TSCA (Toxic Substances Control Act):

75-09-2 dichlorométhane

67-63-0 propane-2-ol

64742-89-8 solvant naphta aliphatique léger (pétrole)

102-71-6 triéthanolamine

· Proposition 65

· Chemicals known to cause cancer:

75-09-2 dichlorométhane

· Chemicals known to cause reproductive toxicity for females:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause reproductive toxicity for males:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause developmental toxicity:

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)



Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

(suite de la page 9)

· **Carcinogeny categories**

· **EPA (Environmental Protection Agency)**

75-09-2	dichlorométhane	L
---------	-----------------	---

· **TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)**

75-09-2	dichlorométhane	A3
67-63-0	propane-2-ol	A4

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

75-09-2	dichlorométhane	
---------	-----------------	--

· **Canadian substance listings:**

· **Canadian Domestic Substances List (DSL)**

Tous les composants sont compris.

· **Canadian Ingredient Disclosure list (limit 0.1%)**

75-09-2	dichlorométhane	
---------	-----------------	--

· **Canadian Ingredient Disclosure list (limit 1%)**

67-63-0	propane-2-ol	
102-71-6	triéthanolamine	

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

dichlorométhane
solvant naphtha aliphatique léger (pétrole)

· **Mentions de danger**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H340 Peut induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.

· **Conseils de prudence**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

(suite page 11)

CF


Nom du produit: 77713 Urethane Bumper Stripper

(suite de la page 10)

P405 Garder sous clef.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II:**
Substance dangereuse cancérigène groupe III (dangereuse).

· **Indications sur les restrictions de travail:**

Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérigènes contenues dans cette préparation.

Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique:** Environment protection department.

· **Contact:** Steve Gaver (sgaver@semproducts.com)

· **Acronymes et abréviations:**

ICAO: International Civil Aviation Organisation

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**